



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 janvier 2022

Délibération n°02/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le 21 janvier à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121-9, L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 7 janvier 2022.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Philippe BOUTY, Fabrice POINT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY et Xavier BONNEFONT.

Mesdames Virginie LEBRAUD, Maryline VINET, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA et Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU et Gérard ROY.

Mesdames Charline CLAVEAU et Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs présents : messieurs Andréas KOCH et Alain LEBRET.

### **Objet : Orientations Budgétaires 2022**

#### **1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire**

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales [CGCT] en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

#### **2 – Engagements pluriannuels envisagés**

Les dépenses d'investissement 2022 correspondent aux projets structurants initiés et qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par

la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême).

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution sera dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2022.

Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants (exprimés en K€) :

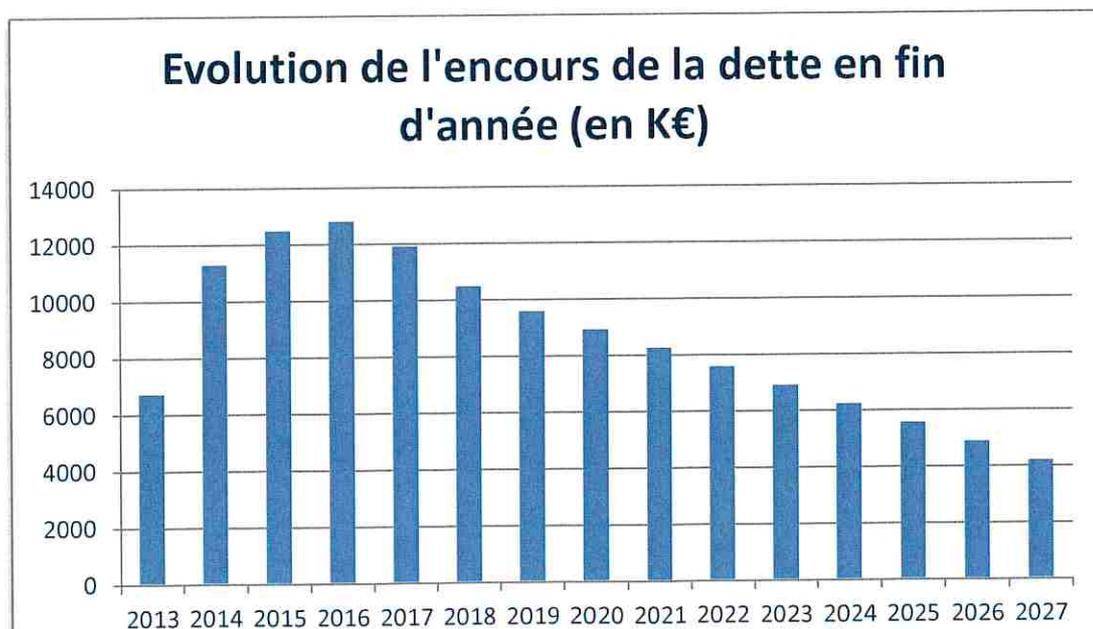
	2018/20	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Ilôt 111/117 Bordeaux	10	67	1 183	1 600	1 600	700		5 160
Laubenheimer		5	95	200	200	100		600
Centre de doc.		13	487	650	650	150		1 950
Eesi	2	38	760	900	900	400		3 000
Studios Paradis	48	0	1 952					2 000
49 bd Besson Bey	823	2 416	496					3 735
164 Bordeaux			60	300	800	2 200	840	4 200
Extension RE		23	127	500	2 500	1 850		5 000

### 3 – Structure et gestion de la dette

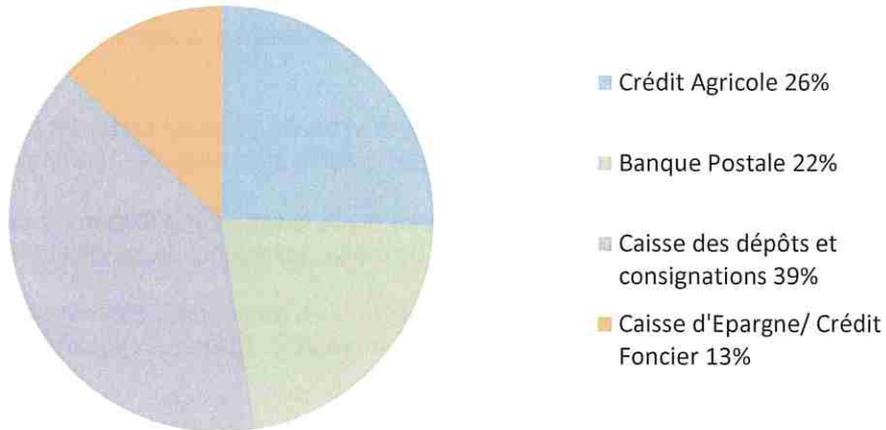
**L'encours** de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 8,9 millions d'euros à fin 2020, 7,6 millions à fin 2022, après un remboursement du capital à hauteur de 700 K€. Il sera ramené à 4,2 millions à fin 2027. L'encours de la dette fin 2021 est constitué à 55 % d'emprunts à taux fixe et à 45 % d'emprunts à taux variable (indexés sur le Livret A).

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.

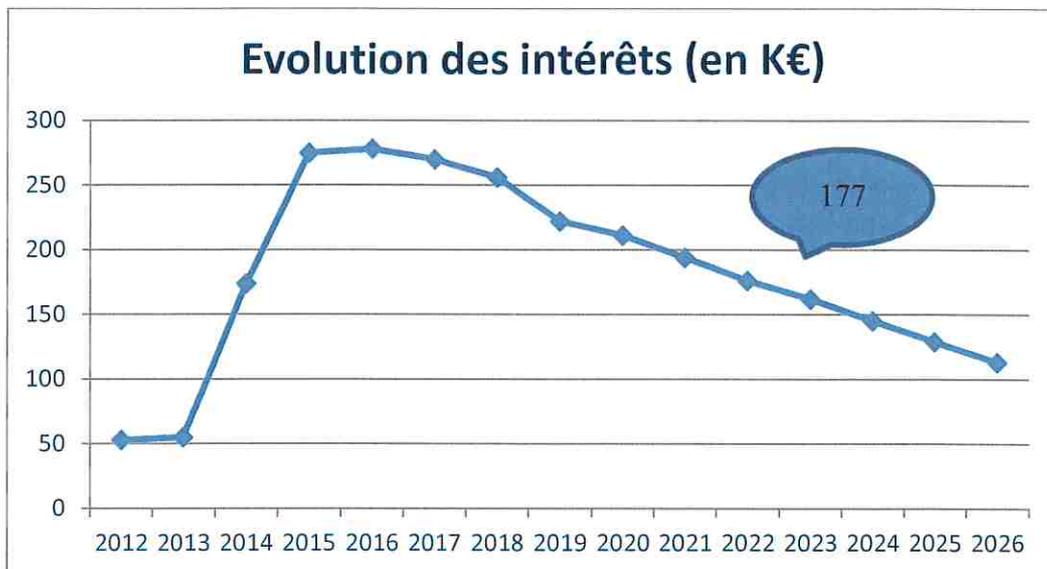


## Répartition entre prêteurs



**Les charges financières**, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution entre 2012 et 2016 en raison de la hausse du recours à l'emprunt. Sur 2021 les charges financières se sont élevées à 182 K€. La diminution du capital restant dû combiné à un recours à l'emprunt sur avec des taux très faibles permet une poursuite de cette baisse des charges financières.

## Evolution des intérêts (en K€)



#### 4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2021, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 14 agents.

Les effectifs comprennent 9 agents rattachés à la filière administrative, 4 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Un départ en retraite est prévu à fin 2022, néanmoins les effectifs du Syndicat resteront stables [14 ETP à fin 2022] avec le recrutement en cours d'année sur un poste dédié au bureau des tournages.

La mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique est sans impact sur le fonctionnement de la structure en termes de temps de travail, les agents du Syndicat Mixte effectuant les 1607 heures légales annuelles.

Pour ce qui est de la protection sociale complémentaire, la mise en œuvre des délibérations n°42/2021 du 9 septembre 2021 [risque santé] et n° 57/2021 du 7 décembre 2021 [risque prévoyance] ont un impact budgétaire estimé à ce jour à 3 200 euros annuels.

#### Evolution des effectifs par catégorie [au 31/12 de chaque année]

<i>Année 2020</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	4		
<b>14</b>	9	2	3
<i>Année 2021</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	4		
<b>14</b>	9	2	3
<i>Année 2022</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	4		
<b>14</b>	9	2	3
<i>Année 2023</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	3		
<i>C</i>	4		
<b>14</b>	10	2	2

Sur 2021, le nombre de jours d'absence est en diminution : 43.5 jours dont

- 29 jours au titre des arrêts maladie (20 sur 2019, 12 sur 2020),
- 6.5 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
- et 8 jours au titre des autres autorisations d'absence,

soit en moyenne 3 jours par agent sur l'année (2.4 jours en 2019, 4 jours en 2020),

Pour le Syndicat Mixte, en 2021 les dépenses de personnel ont représenté 20% des dépenses de fonctionnement. Elles seront à un niveau comparable sur 2022.

	Nombre en ETP	Compte 012 (en K€)
2018	13,00	796
2019	13,60	825
2020	13,60	835
2021	14,00	858
2022	14,00	900

A ce jour, le nombre d'ETP s'élève à 14 et comprend 2 ETP pour Creadoc (intégrés en 2018 dans nos effectifs).

Pour 2022, la hausse prévue couvre une hausse des frais de formation, les décisions sociales prises fin 2021, la présence sur quatre mois de la personne qui sera recrutée sur le poste pour le bureau d'accueil des tournages et le GVT.

## INTRODUCTION

L'année 2021 a, comme l'année 2020, connu son lot de difficultés sanitaires, qui a impacté l'activité de Magelis :

- Entreprises en télétravail,
- Cycles pédagogiques perturbés,
- Baisse du nombre de déplacements, salons professionnels en demi-teinte, voire annulés.

Toutefois, sur le plan évènementiel, Magelis a pu maintenir ses principaux évènements (RADI/RAF, Immersity et Game Conf). Sur le plan économique, nous avons poursuivi l'installation de nouvelles entreprises et écoles permettant la poursuite du développement de Magelis. Les travaux de l'École 42 ont été finalisés et le choix de l'architecte pour l'EESI, malgré de nombreux désagréments administratifs, est fait, ce qui nous permet de lancer le programme.

Enfin, 2021 a vu l'exploitation pendant 6 mois pour la 1<sup>ère</sup> fois des Studios Paradis avec deux expositions et un nombre de visiteurs significatif (environ 27 000 entrées gratuites).

2022 démarre donc à la suite d'une bonne année 2021. Dès à présent, de nouveaux projets voient le jour et notre travail d'enrichissement du Pôle Image Magelis se poursuit (création d'un festival de l'animation, implantation de nouvelles entreprises et écoles, relance de l'international, lancement de l'opération EESI (extension EESI, centre de documentation, immeuble Laubenheimer et construction d'un nouveau bâtiment), lancement de Magelis Solidarité.

L'ensemble de ces actions se fera dans la poursuite du plan d'investissement et avec une hausse des participations en fonctionnement pour compenser les dernières ventes immobilières qui ont baissé nos recettes de location.

## I - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Il semble évident, sur le développement économique et sur la formation, que les autres régions / villes renforcent leur présence sur les marchés et que la concurrence se fait de plus en plus vive. C'est d'ailleurs les succès de Magelis qui sont souvent mis en avant par les services auprès des élus qui enclenchent cette concurrence.

Rien que sur le dernier trimestre 2021, Magelis a été sollicité pour parler de son modèle par l'association des villes moyennes (congrès de Cahors), le Vietnam, la Sardaigne, la ville d'Annecy, ou encore la zone frontalière autour de Perpignan. Il nous faut donc être très vigilant et surtout renforcer nos actions à destination des professionnels. Magelis doit devenir le lieu des rencontres sur l'ensemble de nos secteurs d'activités. Il nous faudra, à terme, créer un évènement autour des effets visuels.

Nous devons aussi remettre en place nos actions internationales et décaler toutes nos conventions signées depuis 2 ans, sans action concrète depuis.

Le développement économique doit rester l'action phare du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis en partenariat avec les services économiques de la Région Nouvelle-Aquitaine et Eurekatech. C'est la force de Magelis et le point de départ de toute action.

### **A. La prospection**

L'année 2021 a encore vu l'arrivée de 2 nouvelles entreprises et de 3 écoles. Résultats inespérés dans la période actuelle, il est important de surfer en 2022 sur un tel dynamisme. Nos objectifs seront donc ambitieux : 1 résultat pour chacun de nos secteurs : 1 studio d'animation, 1 de jeu vidéo, 1 en réalité virtuelle et 1 en effet visuel et une école. Être présent partout, profiter de nos événements et de la volonté de partir de Paris, multiplier les déplacements, tout devra être mis en œuvre pour tenir nos objectifs (à noter tout de même les problématiques de m<sup>2</sup> disponibles).

De la même manière, nos résultats en ce qui concerne les tournages (environ 6 mois en 2021) sont satisfaisants, mais nous devons faire plus. L'arrivée, dans le courant de l'année, d'une personne pour gérer la création d'un bureau de tournages départemental, qui aura aussi en charge de rencontrer les producteurs, devrait nous permettre de faire mieux encore en 2022. La recherche d'une série récurrente reste un objectif prioritaire. Elle facilite l'emploi des techniciens locaux.

L'an dernier, nous avons indiqué que l'arrivée sur le marché des plateformes (Netflix, Amazon...) allait créer un développement de nos studios, ce qui s'est confirmé. Le nouveau décret SMAD (services de média audiovisuels à la demande) va encore faire évoluer cette dynamique, aussi bien en animation qu'en fiction. Il nous faut absolument en profiter.

### **B. Développement local et animation économique**

Durant cette période de Covid, nous avons accompagné nos entreprises et nos associations en utilisant nos outils (subventions et commandes). La réorganisation rapide de nos studios a permis de passer ce cap difficile et de maintenir notre niveau d'emplois dans le secteur de l'animation. Nous garderons nos outils en 2022 pour soutenir notre écosystème.

Une des difficultés de nos entreprises et associations est l'inexistence de locaux au sein du quartier de l'image. La construction d'environ 3000 m<sup>2</sup> de bureau prévue sur l'îlot 111/115 route de Bordeaux et aux Ateliers devrait faciliter l'extension de nos entreprises et l'installation de nouvelles sociétés d'ici fin 2024/2025.

Il est réellement à noter que cette absence de m<sup>2</sup> de bureaux disponibles est une vraie difficulté pour nos entreprises.

Le projet avec la fondation Martell s'est concrétisé : l'outil juridique est en place, l'appel à projet est lancé et les 1ers auteurs seront choisis durant le 1<sup>er</sup> trimestre. A partir de cette expérience, nous poursuivrons cette activité autour de l'écriture et la création sur le secteur de l'animation, en partenariat avec les studios locaux intéressés.

La création d'entreprises reste à un niveau trop faible. Autant dans nos domaines, Magelis est très bien identifié, autant au niveau des créateurs d'entreprises hors Charente, nous avons un réel déficit d'image. Nous allons accroître la communication vers la presse spécialisée et faire un point sur les outils existants pour les créateurs.

Magelis restera vigilant sur l'activité des associations de l'image. Elles ne représentent pas un volume d'emplois important, mais c'est une dynamique culturelle de projets nécessaire pour Magelis. Elles sont ancrées dans notre territoire et elles sont un vecteur de communication pour l'image. Elles ont plusieurs fonctions :

- Édition d'auteurs locaux,
- Médiation culturelle,
- Création d'expositions,
- Mise en place de lieux de coworking d'artistes.

Dans ce domaine aussi, l'existence de lieux est un souci.

Concernant l'international, l'année 2021, comme l'année 2020 a été catastrophique en raison de la crise sanitaire. Nous allons donc relancer nos liens avec l'Italie : Région Lazio et Sardaigne, les Instituts français, Villa Médicis et Cartoon Italia. A travers le FIAF et son action avec les écoles d'animation, nous démarrerons une action avec les écoles américaines pour trouver en liens d'échanges dynamiques. Nous resterons aussi en partenariat avec GrandAngoulême pour les projets avec le Mexique. Nous pourrions envisager, dans ce cadre, de proposer à des talents mexicains en animation, de travailler dans les studios angoumoisins.

### **C. Les aides à la production**

Magelis poursuit sa mission d'animation et de suivi des aides à la production du conseil départemental de la Charente. Doté de 2 millions d'euros, ce fonds permet le soutien des entreprises dans leur projet de production mais aussi de travailler sur la partie écriture et scénario. C'est grâce à ces aides que la résidence d'auteurs VR, en partenariat avec l'Enjmin et la fondation Martell, a permis la rémunération des auteurs. Pour 2022, Magelis s'attachera, en partenariat avec le département de la Charente et l'ensemble des signataires de la convention, à rédiger la nouvelle convention triennale 2023/2025. Nous serons vigilants au traitement des effets visuels dans cette convention.

Par ailleurs, nous devons régler la question juridique concernant la règle européenne des 160% d'exigence maximum des dépenses locales par rapport à la subvention octroyée versus la convention signée entre le producteur et le conseil départemental.

Enfin, nous recruterons une personne pour le bureau d'accueil des tournages qui aura la mission de constituer les bases de données, rester en contact avec les différents producteurs, en lien avec l'ALCA et accompagner les tournages sur le territoire.

La personne assurera aussi une mission sur les aides à la production, dans un partage à définir avec le conseil départemental.

### **D. Les Partenariats locaux**

Magelis depuis toujours, a initié de nombreux partenariats avec les structures locales. Au-delà des entreprises, des écoles ou encore des associations, Magelis travaille en étroite relation avec plusieurs services de nos financeurs mais aussi avec un grand nombre d'autres structures. À titre d'exemple, on peut citer :

- **sur le plan local et régional :**
  - tous les départements ayant des aides à la production,
  - Fondation Martell (projet de résidence),
  - Hippocampe / Adapei,
  - La plupart des festivals : FIBD, FFA, Courant 3D, Musique Mëtisses, Festival International du Film Court,
  - CIBDI,
  - Club Unesco,
  - AFIBD / ADABD,
  - Eurekatech,
  - Musées d'Angoulême,
  - SCCUC,
  - Centres de Loisirs (projections enfants),
  - MJC Louis Aragon, (24h de la réalisation),
  - Lycée Guez de Balzac,
  - ALCA
  - Horizon International (CD17).
  
- **Sur le plan national et international :**
  - la plupart des syndicats patronaux : Animfrance, USPA, FICAM, SPI (qui veut nous rejoindre sur les Raf), PNX, SNJV,
  - le Centre National du Cinéma qui nous soutient sur la plupart de nos événements,

- AUDIENS,
- CPNEF audiovisuel,
- AFDAS,
- MEDIA / CARTOON
- Les instituts culturels / Ambassades / Consulats,
- L'institut français

## **II – FORMATION - RECHERCHE**

Le Campus de l'Image poursuit son développement avec l'installation de nouvelles écoles et la mise en œuvre de nouveau cursus de formation. Les écoles du Campus de l'image offrent à ce jour une quarantaine de formations dans le domaine de l'animation, des jeux vidéo, de la bande dessinée, du documentaire, de l'audiovisuel, des médias numériques, du web ou encore du développement informatique. A la rentrée 2021, le nombre d'étudiants est passé à 1600 et ce nombre est appelé à croître dès janvier 2022 avec l'ouverture de l'école 42.

Depuis son origine, le Pôle Image a placé la formation au centre de sa stratégie. Il y consacre chaque année une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement. La présence de professionnels qualifiés formés sur le territoire constitue en effet pour le Pôle Image l'une des clés de son succès et de son rayonnement en France et à l'étranger.

Ainsi en 2022, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles : accompagnement individuel et réflexion sur la mise en place de nouveaux cursus mais également concertation, mise en réseau des acteurs, mutualisation et développement des partenariats, soutien au développement de la vie étudiante. Le Pôle Image viendra également en appui au développement de la formation professionnelle sur le territoire.

Le Pôle Image poursuivra d'autre part ses actions en faveur des jeunes créateurs : soutien aux projets éditoriaux étudiants, résidences de jeunes diplômés, organisation de ventes, d'expositions et de rencontres avec le public charentais, organisation de projections de court-métrages réalisés par de jeunes talents.

En 2022, le Pôle Image s'attachera enfin à développer les projets de recherche sur son territoire en favorisant les liens entre laboratoires universitaires et entreprises.

### **A. Soutien aux écoles et au développement de l'offre de formation**

En 2022, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles du Campus de l'image et leur consacra une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement. Le Pôle Image accompagnera également les écoles dans leurs relations avec les tutelles et les différents interlocuteurs locaux ou nationaux.

Les actions du Pôle Image en 2022 :

- Aide au fonctionnement : soutien financier à l'ENJMIN, l'EMCA, CREADOC ainsi qu'à l'École 42 par l'attribution d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement,
- Suivi et renégociation des conventions de partenariats pédagogique et financier avec les différentes tutelles (Université de Poitiers, Cnam, CCI)
- Soutien au développement individuel des écoles et accompagnement dans les démarches administratives auprès des Ministères, du Rectorat ou d'autres structures administratives

- Suivi du projet de construction/réhabilitation de bâtiments pour l'EESI (voir paragraphe Urbanisme/bâtiments),
- Promotion et valorisation des travaux des étudiants.

Par ailleurs, le Pôle Image poursuivra son travail de prospection en vue de la création ou de l'installation de nouvelles formations complémentaires aux formations existantes.

## **B. Promotion des écoles du Campus de l'image**

Afin de promouvoir les écoles aux niveaux local, national et international, le Pôle Image Magelis poursuivra ses actions de promotion en collaboration avec les écoles.

Les actions prévues en 2022 :

- Organisation de Portes Ouvertes communes aux écoles de l'image. Trois dates ont été définies pour 2022 : 22 janvier, 5 février et 5 mars. Une affiche et un programme communs seront réalisés. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il pourra être envisagé de proposer une plateforme web commune pour l'organisation des JPO en ligne
- Participation au Pavillon Jeunes Talents lors du FIBD : organisation d'un stand des écoles et d'ateliers encadrés par les étudiants des différentes écoles
- Information auprès de la presse locale des prix et sélections dans les festivals et les concours
- Organisation de visites des différents établissements lors de la venue de délégations nationales ou internationales
- Mise en relation entre les écoles du Campus et des écoles internationales pour la mise en place de collaborations (Cégep de Chicoutimi, Université de Birzeit en Palestine,...)

## **C. Mise en réseau des acteurs de la formation, mutualisation et développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire**

La mise en réseau des différents acteurs est l'une des spécificités et des grandes réussites du Pôle Image. Ces liens nombreux et pluriels, nonobstant des établissements et des tutelles très divers, représentent un avantage concurrentiel très fort par rapport aux autres territoires. Ils constituent en effet la richesse et la singularité du Campus et représentent un facteur d'attractivité important, aussi bien pour attirer de nouveaux étudiants que pour l'installation de nouvelles structures de formation.

L'objectif du Pôle Image pour l'année 2022 est de poursuivre l'animation du réseau et favoriser les rencontres qui débouchent sur des partenariats de plus en plus nombreux entre l'ensemble des acteurs.

Le Pôle Image jouera donc le rôle de facilitateur entre les écoles elles-mêmes, les écoles et les universités, les écoles et les entreprises, les universités et les entreprises, les écoles et les acteurs culturels.

A ce titre, plusieurs actions seront menées en 2022 :

- Animation de la Conférence des Directeurs, réunion des directeurs et directeurs pédagogiques de l'ensemble des écoles de l'image

- Mutualisation de cours : Depuis la rentrée de septembre 2021, des cours mutualisés de Français Langue Etrangère sont proposés aux étudiants internationaux des différentes écoles de l'image. Cette action sera poursuivie jusqu'à l'été 2022. Une évaluation en sera faite afin de savoir si l'action sera poursuivie à partir de septembre 2022
- Proposition d'ateliers Live Coding : Le live coding est une technique de programmation informatique basée sur l'improvisation en direct. Durant une performance, le joueur code sur un ordinateur et le public voit ce qui se passe en direct sur un écran. Un atelier sera proposé aux étudiants des différentes écoles. Une structure culturelle (Musée ou Nef) pourrait y être associée
- Collaboration entre les écoles : Atelier commun « Jeu et Jouabilité – objets connectés » ENJMIN – EESI qui a pour objectif de concevoir et expérimenter un parcours dans l'espace de la ville sous une forme narrative et ludique. L'atelier fêtera ses 10 ans en 2022. Une rétrospective sera organisée pour l'occasion
- Organisation de conférences ouvertes à l'ensemble des étudiants de l'image en partenariat avec différents acteurs :
  - o Poitiers Film Festival : organisation de quatre séances à Angoulême en janvier 2022 en partenariat avec le LISA, l'ENJMIN, l'EESI, l'EMCA, Objectif 3D et Emile Cohl
  - o Festival International du Film Court : organisation d'une conférence Parlons d'Images à l'occasion du Festival
  - o Prépa cinéma du Lycée Guez de Balzac, Cinémathèque française et Cité internationale de la bande dessinée : organisation d'une conférence-projection sur le renouveau du cinéma taïwanais
  - o Association Ecoprod : organisation de conférences sur le thème de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel afin de sensibiliser les étudiants aux enjeux des productions audiovisuelles et cinématographiques respectueuses de l'environnement
  - o Conférence sur les NFT dans le secteur du jeu vidéo, des arts numériques et du cinéma

D'autres projets de collaborations/ateliers et de conférences seront étudiés en cours d'année.

#### **D. Animation de la vie étudiante**

Le Pôle Image travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'une politique d'animation du Campus ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'études. L'objectif est de promouvoir un « campus à vivre » et développer le sentiment d'appartenance au Campus de l'Image.

Néanmoins ces deux années de crise sanitaire ont particulièrement affecté les étudiants et de nombreuses mesures d'urgence ont dû être mises en place : ouverture à tous les étudiants de l'épicerie solidaire grâce au soutien de la région Nouvelle Aquitaine, mise en place de numéros d'urgence avec l'aide de l'infirmière et de l'assistante sociale de l'université de Poitiers. Dans ce contexte de crise sanitaire, l'association des

étudiants de l'image (CIA) n'a pu poursuivre ses actions et transmettre la gestion de l'association à de nouveaux étudiants. Celle-ci se retrouve donc sans équipe.

Un long et patient travail au sein des différents établissements devra de nouveau être mené par le Pôle Image afin de tenter de mobiliser de nouveaux étudiants. La multiplication des écoles rend néanmoins très complexe l'animation d'une association inter-écoles sans personnel dédié.

Pour rappel l'association des étudiants de l'image (CIA) a été créée en 2008 sous l'impulsion du Pôle Image qui a accompagné l'association depuis sa création dans toutes ses démarches et projets.

Si l'association des étudiants de l'image est en pause depuis deux ans, les ateliers de pratiques artistiques ou sportives ont, pour leur part, pu reprendre à la rentrée 2021 grâce à la coordination en direct par le Pôle image. Ainsi en 2022, les ateliers de théâtre, chant, Kung Fu, jeux pourront se poursuivre. Il s'agit d'ateliers auto-gérés par les étudiants qui se déroulent au sein du foyer du bâtiment du Nil.

De même, le Pôle Image est l'interlocuteur de la Ville pour la mise à disposition de créneaux horaires au gymnase Léonide Lacroix où les étudiants de l'image peuvent pratiquer le basket, le volley et le badminton. Ce partenariat sera poursuivi en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec le SCCUC (association des campus universitaires de la Charente), le Pôle Image poursuivra sa participation à la gestion de l'épicerie solidaire des étudiants, située dans le quartier du Nil. L'épicerie solidaire est un service qui fonctionne avec le concours de la Banque Alimentaire de la Charente et qui permet aux étudiants boursiers ou non boursiers d'accéder pour des montants réduits (+/- 10% du tarif d'une grande surface) à des denrées alimentaires de première nécessité et à des produits d'hygiène.

Tout au long de l'année, au travers de Magelis Solidarité, nous nous efforcerons d'apporter aux étudiants un soutien financier pour les aider dans le paiement des frais de scolarité. Le 1<sup>er</sup> trimestre verra la fin de la mise en place de l'association.

Le Pôle Image organisera d'autre part, dans ses locaux, des permanences de l'assistante sociale de l'université de Poitiers à destination des étudiants.

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la CPAM en 2021, le Pôle Image Magelis fera la promotion auprès des écoles et des étudiants du bilan de santé pris en charge par l'Assurance Maladie et facilitera l'organisation de présentations directement au sein des établissements.

Enfin, le Pôle Image s'associera à des acteurs culturels locaux pour l'organisation d'évènements attirant tout particulièrement le public étudiant :

- Festival international de la bande dessinée : organisation d'une vente de pass à tarif préférentiel pour les étudiants de l'image
- Festival du Film Court : partenariat avec l'association du Film Court et organisation d'une conférence-projection à destination spécifique des étudiants de l'image
- 24 heures de la réalisation : partenariat avec la MJC Louis Aragon organisatrice de l'évènement
- Conférences diverses

#### **E. Formation professionnelle**

La formation professionnelle est un enjeu social et économique fondamental pour le secteur de l'image. C'est à la fois un enjeu individuel pour les salariés des studios et les auteurs-réalisateurs dont les carrières connaissent des changements permanents et un enjeu collectif au cœur de la politique de ressources

humaines des entreprises, pour lesquelles la formation est un levier de développement et de compétitivité incontournable.

De nouveaux organismes de formation sont récemment venus enrichir l'offre locale aux côtés du Cnam-Enjmin et de l'EMCA qui proposaient déjà des formations professionnelles : Red Comet et Le Socle Formations. De nouveaux acteurs souhaitent également investir le champ de la formation professionnelle comme l'EESI, G4F ou l'Atelier des Mains Sales. Le Pôle Image les accompagnera dans leurs différentes démarches auprès des organismes certificateurs et financeurs de la formation professionnelle et dans la mise en relation avec les publics cibles.

Le Pôle Image poursuivra d'autre part ses actions en partenariat avec l'AFDAS, Pôle Emploi et d'autres acteurs de la formation (ALCA, Conseil Régional, Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Audiovisuel...) pour la mise en place de différentes actions :

- Organisation de réunions d'information sur l'accès à la formation à destination des intermittents, des directeurs de studios, des auteurs-réalisateurs
- Organisation de permanences AFDAS à Angoulême
- Travail de concertation avec les organismes de formation locaux et la CPNEF Audiovisuel pour la mise en place de nouvelles formations : coproduction, nouveaux logiciels...
- Mise en œuvre de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives

#### **F. Actions en faveur de la jeune création**

Afin de renforcer le positionnement d'Angoulême et de la Charente comme territoire de création au niveau national et international, le Pôle Image Magelis proposera sur son territoire diverses offres de soutien aux étudiants ou jeunes diplômés. En effet, l'entrée dans la vie professionnelle – et, dans le cas des diplômés de l'enseignement supérieur en art, le moment de la « sortie d'école » – représente un cap aussi déterminant que délicat pour tout créateur désireux de vivre de son travail.

Les actions mises en place :

- Bourses de résidence : Le Pôle Image, en partenariat avec la Maison des Auteurs, l'EESI et l'EMCA, proposera des bourses de création à de jeunes auteurs et autrices récemment diplômés. L'objectif est d'offrir un soutien spécifique à un jeune diplômé talentueux et prometteur, afin d'accompagner ses débuts d'activité et de professionnalisation. A cette fin, les partenaires lanceront un appel à candidatures en juin 2022 pour deux résidences de narration graphique et une résidence de réalisation de film d'animation d'une durée d'un an chacune, à la Maison des auteurs.
- Marché de la jeune création et de la création indépendante : Organisation, en partenariat avec le Collectif des Hiboux, de plusieurs marchés de la création indépendante tout au long de l'année afin de faire connaître les travaux et aider les jeunes auteurs à diffuser et vendre leurs œuvres. Un premier marché sera organisé au printemps et un second à Noël. Ces marchés seront organisés dans le hall central des Chais Magelis
- Soutien aux associations d'étudiants ou jeunes diplômés : destinées aux collectifs d'auteurs et illustrateurs de bande dessinée, réalisateurs d'animation, documentaristes, ces aides permettent aux jeunes auteurs de s'installer dans un atelier, d'organiser une exposition ou d'éditer des ouvrages.

- Mise à disposition d'ateliers : la mise à disposition d'ateliers à des collectifs d'auteurs de BD, animateurs, réalisateurs et documentaristes constitue l'un des aspects très attractifs du Pôle Image. Il favorise l'installation des auteurs sur le territoire et contribue à l'expression de la créativité des auteurs par l'émulation, le travail collaboratif et la transdisciplinarité
- Partenariat avec le collectif des Hiboux (jeunes diplômés de l'EESI et de l'EMCA) pour l'organisation du Spin off – festival off organisé à l'occasion du FIBD - qui présente la jeune création indépendante
- Partenariat avec les étudiants de CREADOC pour la mise en place d'une radio éphémère à l'occasion du FIBD sur la création radiophonique.
- Soirée de projection de courts-métrages réalisés par de jeunes réalisateurs issus des écoles de l'image.

#### **G. Développement des projets de recherche**

En 2022, le Pôle Image poursuivra ses efforts pour favoriser et développer les partenariats et collaborations avec les universités régionales.

Les actions pour 2022 :

- Lancement officiel et participation au Réseau régional de recherche Nouvelle-Aquitaine en bande dessinée (3RBD)
- Soutien au partenariat de recherche « Création, Images et Interactivités numériques » réunissant le Cnam-Enjmin, l'Université de Poitiers, le CNRS et l'EESI
- Participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques à l'instar des « Rencontres de la Bande Dessinée : Penser et comprendre la bande dessinée » organisé en partenariat avec l'Université de Poitiers, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Cette manifestation se déroule chaque année sur deux jours au mois de novembre à Angoulême
- Réponse à des appels à projet recherche régionaux, nationaux ou internationaux en partenariat avec des laboratoires universitaires
- Mise en relation entre chercheurs et entreprises

Le Pôle Image pourra notamment accompagner financièrement certains projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises afin d'amorcer les collaborations. Il pourra également co-financer des thèses.

### III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

#### A- AXES DE COMMUNICATION

Depuis plusieurs années, nous menons une stratégie de communication autour de **l'attractivité** du « territoire Magelis, là où se dessine le futur, là où les talents s'épanouissent, là où les projets se réalisent, là où les entreprises s'accomplissent. »

Ces axes se déclinent en fonction des filières professionnelles et des cibles que nous souhaitons adresser, toutes n'étant pas confrontées aux mêmes problématiques locales ou nationales. Nous visons à consolider et développer l'écosystème dans sa globalité en nous adressant prioritairement aux chefs d'entreprises.

Néanmoins, la dynamique de la filière animation nous amène à faire évoluer nos cibles, pour s'adresser plus largement à l'ensemble des professionnels. Le besoin d'emploi augmente fortement, puisque d'après le sondage que nous avons réalisé auprès de tous les studios d'animation implantés à Angoulême fin 2021, il faudrait accueillir de très nombreux professionnels supplémentaires sur les 2-3 années à venir.

Si les studios n'arrivent pas à attirer de nouveaux talents à Angoulême dans les métiers qu'ils proposent, ils ne pourront pas se développer et seront confrontés à une très forte tension sur le territoire.

C'est pourquoi nous souhaitons élargir nos efforts en 2022 sur l'attractivité d'Angoulême et de la Charente. Au-delà de venir à Angoulême pour un emploi, les talents sont sensibles à l'environnement dans lequel ils vont vivre : immobilier, cadre de vie, accueil des familles, emploi du conjoint, vie culturelle... Toutes ces thématiques doivent être valorisées, d'autant plus qu'Angoulême bénéficie de qualités à faire valoir.

Le secteur de l'animation est en plein emploi au niveau national et même international. La compétition est donc rude et nécessite de se coordonner avec les responsables de communication des collectivités territoriales qui le souhaitent.

#### B- CIBLES DE COMMUNICATION

En 2022, nous mettrons particulièrement l'accent sur les techniciens de l'animation, juniors, middle et seniors, cette dernière catégorie étant la plus recherchée et la plus difficile à faire bouger depuis sa localisation.

Sur un plan géographique, nous devons couvrir toute la France, en particulier les bassins d'emploi identifiés que sont Paris, Valence, Montpellier, Toulouse, Annecy et Lille. Nous déploierons également notre dispositif de communication sur des cibles à l'étranger, en particulier au Canada, au Mexique et en Italie, pays avec lesquels nous entretenons des liens étroits.

Il convient de « vendre » la destination dans son ensemble « emploi + vie sociale + vie culturelle ». C'est pourquoi il est indispensable de maintenir à un haut niveau notre travail avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire :

- Participation au travail sur le label **Unesco d'Angoulême** comme ville créative, ce qui ouvre aussi des perspectives à l'international au sein du réseau.
- Opérations de promotion communes avec la technopole **Eurekatech** sur certains marchés-clé.
- Concertation avec l'agglomération de **GrandAngoulême** pour affiner les dispositifs d'accueil.
- Réflexion avec la région Nouvelle-Aquitaine pour renforcer nos actions de communication médiatiques. Nous participons à son **Club de l'Attractivité** initié par son service communication.
- Collaboration avec le département de la **Charente** pour promouvoir le Pôle Image et son campus auprès des écoles de formation supérieure approchées dans le cadre de sa prospection.

**Au plan local**, pour accompagner nos efforts de communication sur l'attractivité, nous renforcerons notre message sur le développement du pôle image, afin que chacun se saisisse des nouvelles opportunités :

- Investisseurs immobiliers pour renforcer l'offre de locations meublées en effectuant la rénovation de logements décatés ou vides.
- Agences immobilières et organismes financiers pour sensibiliser à la fiabilité des professionnels du secteur malgré leur statut d'intermittent.
- Elus pour accroître l'offre de soins sur les métiers en tension (médecins généralistes, dentistes...) et maintenir à un bon niveau les structures d'accueil des enfants.

## C- STRATEGIE DES MOYENS

Les moyens mis en œuvre combinent à la fois la promotion du SMPI MAGELIS (institutionnel), celle du Campus de l'image et celle des protagonistes des différentes filières selon une déclinaison adaptée.

### C-1. Sur le plan institutionnel

Magelis décline sa communication tant au plan local que national et international, entre médias grand public et professionnels.

- Au plan local
  - o Relations avec les médias locaux et animation des réseaux sociaux gérées directement par les équipes de communication de Magelis.
  - o De l'évènementiel avec un nouvel évènement, les *Olympiades Magelis*, qui consistera en une journée constituée d'épreuves ludiques et sportives où s'affronteront les studios qui auront constitué des équipes avec leurs salariés. Date à définir à proximité de l'été, autour des Chais Magelis, en lien éventuel avec *Magelis en fête* que nous renouvèlerons.
- Au plan national
  - o En matière de **relations presse**, nous réfléchissons avec le service Communication de la Région à mener conjointement une action d'envergure auprès des grands médias parisiens. Nous prévoyons aussi de nous appuyer sur l'ouverture de **l'École 42** en mars pour valoriser la dynamique globale du territoire.
  - o En matière de **production audiovisuelle**, nous préparons un film pour les vœux qui lancera la communication centrée sur l'attractivité du pôle image et du territoire, pour diffusion sur les réseaux sociaux.
  - o **Internet** et les **réseaux sociaux** contribuent à la viralité que nous recherchons. Notre audience augmente régulièrement, de l'ordre de 10% par an sur chacune des plateformes. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'actualité qui s'y déroule. Nous mettrons particulièrement l'accent en 2022 sur LinkedIn (professionnels) et Instagram (étudiants).

- Au plan international
  - o Ce sont essentiellement des **relations presse** dans le cadre de partenariats que nous développons avec des institutions à l'étranger.
  - o Nous traduirons en anglais la nouvelle version du film institutionnel
  - o Nous ferons la promotion du **FLE** proposé en partenariat avec les **Alliances Françaises** pour l'apprentissage de la langue française, notamment dans le cadre des actions de communication ciblant les professionnels étrangers de l'animation.

## C-2. Pour le campus image

Une communication spécifique est orchestrée pour le campus dans une approche collective visant à valoriser le territoire auprès des étudiants extérieurs et de leurs parents. Nous soutiendrons également l'association **Magelis Solidarité** dans la réalisation de ses outils de communication (plaquette, site internet).

- o Les réseaux sociaux seront au cœur du dispositif de Magelis pour travailler la notoriété du campus, notamment **Instagram** qui est une plateforme appréciée des étudiants et qui permet de valoriser le territoire à l'aide de photos et de vidéos. Ouvert en 2021, le compte Campus Magelis devra bénéficier d'un soutien promotionnel en 2022 pour étendre son audience.
- o Nous maintenons notre présence forte sur des salons identifiés comme incontournables :
  - Le **Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation** en février à Angoulême
  - Le **Salon de l'Étudiant** à Bordeaux, en novembre, salon des formations artistiques [stand ombrelle Magelis accueillant les écoles du campus de l'image].
  - **Mifa** en juin à Annecy, dans le cadre du Festival du film d'animation.
- o La production audiovisuelle est à privilégier en ce qu'elle est un média attractif pour les jeunes générations et qui se prête à une bonne exploitation sur les réseaux sociaux :
  - Finalisation du nouveau **film Campus** centré sur la qualité de vie étudiante à Angoulême.
  - Nouvelle série de **pastilles vidéo** mettant en scène d'anciens étudiants des différentes écoles qui travaillent dans des studios à Angoulême, l'idée étant de privilégier un discours moins institutionnel pour s'adresser à une population jeune. Cette série serait notamment diffusée sur le futur compte Instagram de Magelis.
  - Lancement d'une série de **webinaires** en partenariat avec les écoles.

## D- STRATEGIE DE COMMUNICATION PAR FILIERE

### D-1. Edition : talents de l'image, collectifs d'auteurs et éditeurs

Cette filière est fragile et rencontre de graves difficultés pour se financer. Le soutien de Magelis, en complément des autres institutions locales, contribue à sa vitalité.

- Participation à des salons de premier plan avec prise en charge de stands :
  - o **Festival International de la bande dessinée** d'Angoulême fin janvier : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux

- Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec l'Association du FIBD...
- **Quai des Bulles** en octobre à Saint-Malo : stand Magelis hébergeant une dizaine de collectifs et éditeurs de bande dessinée.
- Organisation et financement **d'ateliers de dessin** dans les centres de loisirs d'Angoulême pendant les vacances scolaires.
- **Subvention** des associations et collectifs d'artistes pour aider à la publication d'ouvrages.

## D-2. Animation : talents artistiques et techniques

Etant donnée la dynamique du secteur en France et à l'international, les producteurs sont particulièrement confrontés à une forte compétition sur le recrutement des talents et à la difficulté d'attirer des profils seniors.

- En matière d'évènementiel et de salons :
  - Co-organisation avec le **FIBD** d'une journée professionnelle sur le marché des droits où Magelis convie ses contacts privilégiés de producteurs d'animation. Sous réserve que ce marché ait bien lieu en 2022.
  - Sponsoring d'**Animation First**, premier festival d'animation Française à New York organisé par le FIAF/Alliance Française en février de chaque année et mettant en avant l'écosystème Charentais et son campus à travers des projections et des ateliers.
  - Partenariat avec le **Cartoon Movie** en mars à Bordeaux où se rassemblent plus de 800 professionnels européens du film d'animation, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis.
  - Présence sur 2 stands au **Mifa** en juin à Annecy (1 stand Pôle et un autre Campus), organisation d'une session de recrutement pour les studios qui le souhaitent.
  - Promotion sur le **Cartoon Forum** en septembre à Toulouse, évènement phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision.
  - Création d'un évènement grand public à l'occasion de la **Fête du cinéma d'animation** (octobre) qui prendra la forme d'un festival enrichi de nombreuses conférences avec des projections et des réalisateurs de renom. Les 3 réseaux de salles de cinéma d'Angoulême seront associés à l'évènement.
  - Organisation des **RAF** et **RADI** en novembre qui ont encore confirmé en 2021, avec plus de 400 participants, leur intérêt pour les professionnels de la filière de l'animation française, autour de la formation et de l'innovation. L'évènement bénéficie du soutien de partenaires institutionnels de premier plan : CNC, AnimFrance, Ficam, Afdas, CPNEF, Audiens.
  - Si la situation sanitaire le permet, les avant-premières des productions d'animations réalisées à Angoulême « **Journées des Héros** », pourront être relancées.
- Production audiovisuelle :
  - Réalisation d'une nouvelle série de vidéos sur les **studios d'animation** installés à Angoulême, avec interview des dirigeants + illustrations des conditions de travail + profils recherchés + environnement Angoulême. Format court (pas plus de 2 minutes).
  - Enrichissement de la série **d'interviews** vidéo des réalisateurs de films et de séries d'animation au moment de leur production à Angoulême, puis mise en ligne sur nos réseaux sociaux au moment de la diffusion des œuvres.
- Sur internet :
  - Création d'un **site internet** "atterrissage" en français et en anglais (éventuellement en espagnol et en italien) présentant l'écosystème animation et l'environnement

- d'Angoulême avec mise en avant de ses qualités (immobilier, cadre de vie, no-stress, culture, famille...) et publication des offres d'emploi publiées sur le site de Magelis
- Renforcement des opérations sur les réseaux sociaux et sites internet partenaires :
    - **Facebook** sur les pages *Animation Angoulême* (2 500 membres) et *Je travaille dans l'animation et le jeu vidéo* (9 700 membres), deux pages particulièrement citées par les studios pour la diffusion de leurs offres d'emploi.
    - Sur **LinkedIn** : Campagne de publicité avec ciblage géographique et métiers renvoyant vers le site "atterrissage". Publication sur le groupe *Animation and film jobs* (100 000 membres – international)
    - Publicité sur **Bentow.com**, site dédié au recrutement dans l'animation.
  - En édition :
    - Mise à jour de la plaquette Animation, en français et en anglais, dont les studios se servent pour communiquer par leurs réseaux personnels et sur les réseaux sociaux.
    - Réalisation du cahier de coloriage « héros de Magelis » une fois par an diffusé à travers le réseau des écoles maternelles et primaires d'Angoulême ou via la Charente Libre...

### D-3. Jeu vidéo : créateurs et producteurs indé

Sous l'impulsion de la région Nouvelle-Aquitaine et de Magelis, les studios Angoumoisins se sont récemment rapprochés de ceux de Bordeaux pour créer le cluster régional « SO Games ». Notre objectif reste d'attirer de nouveaux studios pour s'implanter à Angoulême.

- En matière d'évènementiel et de salons :
  - Magelis est partenaire de la **Game Cup**, évènement national porté par la plateforme de financement participatif KissKiss BankBank, dont la phase finale se déroule fin septembre à Angoulême, au Cnam-Enjmin. Cet évènement apporte une forte visibilité à Magelis au plan national et est l'occasion d'organiser la **Game Conf**, journée professionnelle de colloque dédiée aux enjeux stratégiques de la filière indépendante, à laquelle le CNC est associé. Une matinée de rencontre avec des investisseurs est également organisée. La qualité des évènements réalisés en 2021 nous amène à renouveler l'opération en 2022.
  - Selon la situation sanitaire, nous participerons à la **Game Connection Paris** en décembre avec des stands « SO GAMES » de rendez-vous estampillés Magelis pour les studios de jeu vidéo d'Angoulême en relation, comme en 2019, avec la région Nouvelle-Aquitaine.
- Production audiovisuelle :
  - **Reportages** sur les producteurs d'Angoulême à l'occasion de la sortie de leurs jeux.

### D-4. Films et fictions : producteurs et réalisateurs

Il conviendra de réaliser les outils de communication du futur **bureau d'accueil des tournages** notamment une **photothèque** des lieux et décors naturels de Charente. Nous focaliserons également sur la présence des 5 studios de son qui font de Magelis un pôle performant en France dans le domaine de la postproduction.

- En matière d'évènementiel et de salons :
  - Le **Salon des Tournages** se tiendra à Paris en janvier. Il est visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs.
  - Le **Festival de Cannes** en mai en lien avec l'ALCA et la région Nouvelle-Aquitaine.
- Production audiovisuelle :
  - **Interview** des réalisateurs avec leurs producteurs lors du tournage en Charente et publication sur nos réseaux sociaux lors de la diffusion du film ou de la fiction.

- Nouveau film sur l'**écosystème « son »** d'Angoulême valorisant les moyens de production des studios implantés sur le territoire.

#### D-5. Image numérique : producteurs et dirigeants de studios, créateurs

Cette filière englobe tous les développements audiovisuels innovants, notamment les effets visuels et la réalité virtuelle. Il s'agit d'une filière émergente avec un nombre encore limité d'acteurs en France et très concentrés en région parisienne.

- En matière d'évènementiel et de salons :
  - La quatrième édition d'*Immersivity* a pu se tenir en octobre et a remporté un vif succès auprès des participants, ce qui nous amène à prévoir son renouvellement en 2022, avec toujours le soutien du *CNC* (Centre national du cinéma), de *l'Institut Français*, de l'association des producteurs numériques *Pxn*, du cluster aquitain *CATS* et de la revue professionnelle *Le Film Français*. Néanmoins, au vu de l'encombrement des événements au 2<sup>nd</sup> semestre, nous envisageons de l'organiser fin mars / début avril, concomitamment à l'accueil des premiers résidents à la Fondation Martell, avec laquelle nous avons noué un partenariat pour créer une résidence de création numérique.
  - Nous continuerons à soutenir le festival *Courant3D* qui se tient en octobre et propose au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle.
  - En lien avec la technopole EurekaTech, nous participerons à des salons spécialisés, à définir en fonction des demandes des entreprises.
- Production audiovisuelle :
  - Dans le cadre des formats courts réalisés avec les studios d'animation, nous intégrerons les sociétés de VR et d'effets visuels présentes à Angoulême (Studio Nyx, Novo3D, CGEV, LightVfx, Solidanim...).

## IV- URBANISME / BATIMENTS

Le SMPI Magelis dispose d'un patrimoine immobilier, mis à disposition de différents acteurs de l'image afin qu'ils puissent y exercer leur activité et développer leur structure dans les meilleures conditions.

Des interventions d'entretien courant, maintenance, vérification et travaux d'aménagement sont réalisées sur les immeubles existants.

Parallèlement, Magelis mène également des projets de restructuration, de construction ou d'aménagement pour des opérations nouvelles.

### A. Ilot 111 à 117 rue de Bordeaux et Centre de documentation

Le pôle image a engagé quatre opérations au sein du quartier de l'image, à proximité de l'École européenne Supérieure de l'Image. Elles sont menées en commun avec la Ville d'Angoulême, qui va réhabiliter les locaux actuellement occupés par l'EESI.

Ces aménagements permettront la mise en œuvre du projet pédagogique de l'EESI sur un même site et s'inscrivent dans la poursuite du développement du quartier de l'image.

Ainsi, dans le cadre de groupements de commandes, la Ville d'Angoulême et le Syndicat Mixte du Pôle Image ont élaboré un programme et lancé un concours de maîtrise d'œuvre commun pour mener à bien les cinq opérations suivantes :

- La réhabilitation des locaux existants de l'EESI (opération 1, sous maîtrise d'ouvrage Ville d'Angoulême),
- La construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'EESI sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux (opération 2, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La construction de locaux à destination d'autres acteurs de l'Image aux 111-117 rue de Bordeaux (opération 3, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- L'aménagement d'un centre de documentation commun à l'ensemble des écoles de l'Image et intégrant le transfert de l'actuelle bibliothèque de l'EESI (opération 4, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La restructuration de l'immeuble Laubenheimer, qualifié d'immeuble remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver (opération 5, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis).

Les études de maîtrise d'œuvre débuteront en 2022.

- ❖ Opérations 2, 3 et 5 - Espaces supplémentaires pour l'EESI et locaux à destination d'acteurs de l'Image

Le projet retenu intègre les opérations situées sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux dans un même ensemble immobilier.

Les espaces aménagés pour l'EESI sont situés au niveau bas de l'immeuble. Les locaux d'une surface de 1200m<sup>2</sup> permettront l'aménagement d'un Atelier Volume, d'un atelier service, d'une galerie d'essai et de plateaux étudiants pour les 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années.

Sur les niveaux supérieurs seront répartis des plateaux polyvalents dédiés à d'autres acteurs de l'Image sur une surface totale d'environ 2000 m<sup>2</sup>.

La maison Laubenheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver, sera réhabilitée pour accueillir des plateaux associatifs, côté avenue de Cognac. Donnant sur le fleuve, un espace office s'ouvrira sur la toiture terrasse du bâtiment neuf construit et deviendra jardin pour des événements extérieurs.

Une réserve foncière sera conservée sur la parcelle entre cette construction et l'immeuble existant du 107 rue de Bordeaux.

- ❖ Opération 4 - Centre de documentation

Cette opération de 370m<sup>2</sup> de surface est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil. Les bâtiments existants (L et M) seront réhabilités et les niveaux redéfinis au regard du PPRI. Un jeu de terrasses permettra l'accès à l'équipement et des vues seront créées sur la Charente. Une extension (rendue possible par la démolition du bâtiment J, rattaché à l'opération 1, et celle du bâtiment O situé à proximité des bâtiments L et M) s'étendra sur les vestiges d'une ancienne roue à eau.

Le centre de documentation accueillera la bibliothèque de l'EESI, qui servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes, et de projections. Des surfaces permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées.

Un pôle de vie étudiante s'intégrera au bâtiment pour répondre aux besoins des étudiants. Il sera composé d'une salle polyvalente, d'un bureau pour l'association des étudiants du campus image, d'un espace santé, de micro-restauration et de mobilité.

Les abords et l'espace naturel à l'ouest seront valorisés sur 2000m<sup>2</sup> par un parcours et des aménagements paysagers vers lesquels s'ouvrira le nouvel équipement.

## **B. Ilot 164/170 rue de Bordeaux**

Les études de programmation engagées dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux ont mis en avant la possibilité de créer des plateaux de bureaux nus sur une surface totale d'environ 2000m<sup>2</sup> de planchers. La programmation intègre des objectifs environnementaux et porte une attention particulière sur les niveaux de performances à attendre. L'insertion urbaine du projet et la liaison avec les autres équipements font l'objet d'une réflexion à l'échelle du quartier.

La validation du programme permettra d'engager en 2022 une consultation de maîtrise d'œuvre, d'attribuer un marché et de débiter les études de conception.

## **C. Résidence étudiante rue de la Charente**

Afin de proposer une nouvelle offre de logements aux étudiants du campus, Magelis a engagé une étude de programmation pour l'aménagement d'une nouvelle résidence étudiante sur une emprise foncière d'environ 2500m<sup>2</sup>, rue de la Charente.

L'îlot est composé d'un ensemble de petites parcelles comprenant des constructions vétustes et d'anciens jardins privatifs. Certains bâtiments présentent un intérêt patrimonial et le site est concerné par le plan de prévention des risques et inondations de la Charente.

L'étude s'attache à tenir compte de l'insertion du projet dans le quartier et vise des objectifs de performance énergétiques supérieurs à la réglementation pour permettre d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Le projet est mené en collaboration avec le Crous qui pourra prendre en charge la gestion de cette résidence.

Les dernières acquisitions sont en cours pour maîtriser la totalité de l'emprise foncière de la parcelle. L'étude de programmation est menée sur l'ensemble de l'îlot mais les travaux pourront être réalisés par tranche pour s'inscrire dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements. Une première tranche vise à aménager environ 70 logements.

## **D. L'aménagement et l'entretien du patrimoine existant**

Pour proposer des équipements et locaux adaptés aux acteurs de l'image, le Pôle Image réalise les prestations courantes d'entretien, de maintenance et de vérification sur l'ensemble du patrimoine (terrains et bâtiments) de la collectivité.

Des projets sont également engagés en programmation et maîtrise d'œuvre internes pour aménager des locaux existants.

Les travaux peuvent alors être réalisés par l'intermédiaire de marchés pluriannuels par lots techniques ou bien faire l'objet de consultations distinctes.

Ainsi en 2022, Magelis engagera notamment l'aménagement d'un plateau de bureaux d'environ 100m<sup>2</sup> sur un immeuble situé au 105 rue de Bordeaux acquis en 2021 et étudiera la programmation de réhabilitation d'un bâtiment situé au 93 boulevard Besson Bey qui s'est libéré en 2021, afin de définir un autre projet d'aménagement de plateaux.

Enfin, une réflexion sera menée sur le 1<sup>er</sup> étage de l'Eperon en vue d'ouvrir une mini salle de diffusion d'œuvres de réalité virtuelle et de créer un pôle associatif de fiction.

## **E. Urbanisme**

Dans le cadre du projet global de réinvestissement du secteur de la gare, de l'Houmeau, du Pôle Image et des rives de Charente, Magelis poursuivra sa contribution au groupe de travail piloté par le

GrandAngoulême. De même, Magelis poursuivra sa participation aux études engagées par la Ville d'Angoulême sur l'aménagement des espaces publics du carrefour Barouilhet et de la rue de Bordeaux.

## F. Acquisitions foncières

Le Pôle Image restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour conserver une réserve foncière suffisante au développement du quartier de l'Image et se positionnera sur d'éventuels achats, notamment sur ceux qui seront cohérents avec le patrimoine existant.

## V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

### A. Le fonctionnement

Sur l'exercice 2021, les engagements de maîtrise des charges courantes de fonctionnement ont été maintenus comme cela est le cas depuis plusieurs exercices et ne représentent que 4% des dépenses réelles. Après un exercice 2020 très particulier en raison de la crise sanitaire liée à la covid 19, l'exercice 2021 semblait annoncé comme un exercice « normal », cela n'a pas été le cas.

Une double prise en charge a parfois pu être constatée : cela est le cas d'un évènement comme les Raf Radi dont l'édition 2020 a eu lieu en grande partie début 2021, avec une édition 2021 en fin d'année sur ce même exercice. A contrario, certaines dépenses prévues n'ont pas été réalisées avec des annulations d'évènements et un budget consacré à la prospection, aux salons, à un niveau très bas. Le Pôle Image a également été amené à se positionner et a de nouveau apporté un soutien à ses locataires frappés par le deuxième confinement et pour certains privés de tout chiffre d'affaires sur cette période.

2021 a par ailleurs, vu s'installer une nouvelle école, Ecole 42 Angoulême Charente Nouvelle-Aquitaine, soutenue par le Syndicat mixte. Ce soutien se poursuivra sur 2022 avec la validation par les partenaires financiers d'une convention Smpi / GrandAngoulême / Département / Région.

Le résultat d'exécution de l'année 2021 est donc légèrement négatif avec un déficit d'exécution qui devrait s'établir à environ 100 K€.

Les engagements en termes de maîtrise budgétaire demeurent affirmés pour 2022. Les charges de personnel sont quasi stables.

Le dispositif d'accompagnement est conforté. Il permet d'assurer le financement des écoles de l'image et d'envisager de compléter l'offre de formation ainsi proposée. Ce dispositif permet aussi de poursuivre le soutien aux associations et collectifs. Il comprend également les partenariats engagés (Fibd, Cartoon Movie, Game Cup, etc). Un effort est aussi prévu sur la prospection (salons, déplacements, manifestations) afin de maintenir notre avance face aux autres régions.

Les recettes liées à la gestion du patrimoine immobilier productif de revenus sont en diminution. Après la cession de cinq immeubles à la Sas Immobilière, c'est le bâtiment Arédi qui a été cédé. Elles sont estimées à 750 K€, soit une baisse sur deux ans de 170 K€ entre 2020 et 2022.

L'excédent antérieur reporté combiné à une poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement courant permet de construire le budget 2022 avec **un montant de participations statutaires maintenues à un montant global de 3 M€.**

### B. L'investissement

Les budgets votés depuis 2020 ont été construits de sorte à permettre de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement présenté et validé sans augmentation trop importante des participations. Ainsi la section d'investissement 2021 reposait sur un excédent reporté en forte hausse et un niveau de participations statutaires maintenu à 3 M€.

Le niveau de consommation des crédits sur 2021 a été assez bas, peu d'opérations votées en AP/CP étant entrées en phase opérationnelle sur cet exercice. Seule l'opération de réhabilitation du 49/51 boulevard Besson Bey était en phase opérationnelle sur cet exercice. Elle a pu être menée à son terme avec une

réception des travaux en novembre et l'installation de l'association Ecole 42 dans les locaux au cours de ce même mois.

L'exercice 2021 devrait être clôturé avec un excédent d'environ 700K€.

Les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême (bâtiment Eesi, 111-117 rue de bordeaux, Laubenheimer et Centre de documentation) se poursuivent et après de longues négociations menées avec le cabinet d'architecte retenu par le jury, un marché de maîtrise d'œuvre devrait pouvoir être notifié début 2022. La phase opérationnelle est ainsi de fait décalée puisqu'elle était prévue en 2021.

L'extension de la résidence étudiante et l'aménagement des locaux au 164 rue de Bordeaux (ateliers) sont dès à présent en phase d'étude. 2022 concrétisera les études, le choix de l'architecte et le lancement des marchés travaux.

A côté de ces opérations structurantes, sont poursuivis les travaux sur le patrimoine immobilier. En ce qui concerne, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital, 700 K€, est stable par rapport à 2021.

Il a été proposé aux membres du Bureau Syndical réunis le 5 novembre 2021 de poursuivre cette stratégie de financement des investissements envisagés. Le Bureau a validé le plan pluriannuel comprenant huit opérations structurantes dont six ont d'ores et déjà été votées en autorisations de programme.

Au vu de l'excédent reporté (augmenté avec l'excédent 2021 d'environ 700 K€), l'équilibre de la section pourrait être assuré par **une inscription en participations statutaires d'un montant porté à 3 M€ pour 2022.**

.....

Monsieur le Président expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2022 et ouvre le débat correspondant (consigné dans le procès-verbal de séance).

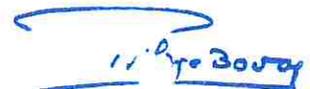
A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (14 présents - 14 votants - 14 voix « pour »), prennent acte des orientations budgétaires pour 2022 et de la tenue des débats, ainsi que des informations figurant dans le rapport.

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 31 janvier 2022  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 31 janvier 2022  
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 31 janvier 2022

Signé: Le Président

Le Président,  
Philippe BOUTY



**AR Prefecture**

016-251602595-20220131-DELIB2-DE  
Reçu le 31/01/2022  
Publié le 31/01/2022